Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 82 (1984)

Heft: 11

Artikel: Les hommes pratiqueront-ils aussi en Suisse la profession de sage-

femme?

Autor: Grand, Hélène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Knibiehler Y., Fouquet C., «L'histoire des mères du moyen-âge à nos jours». Ed. Montalba 1980 Docteurs Lesage et Huber J., «Le visage de l'enfance». Ed. Horizons de France 1937

Le Roy Ladurie E., «Montaillou, village occitan». Ed. Gallimard 1977 Pernoud R., «La femme au temps des cathédrales». Ed. Stock 1980

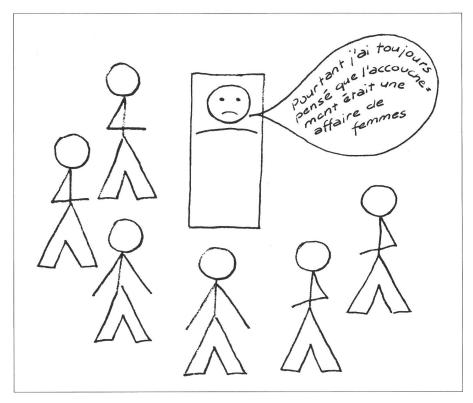
Lehmann W., «L'alimentation du nourrisson à travers les âges». Ed. Galactina S.A. 1966 Martin-Fugier A., «La fin des nourrices». Le mouvement social octobre-décembre 1978 l'accouchement, mais pas pendant les suites de couches.

Point positif: Les hommes sages-femmes se sentent plus de glispositions que leurs collègues féminines pour l'enseignement et les responsabilités ce qui pourrait peut-être résoudre certains problèmes de recrutement.

La situation en Suisse:

Ces tous derniers temps certaines écoles de sages-femmes suisses ont du répondre à des candidatures masculines. Le comité central de l'Association suisse des sages-femmes a pris officiellement position à ce sujet.

Les hommes pratiqueront-ils aussi en Suisse la profession de sage-femme?



En Allemagne on les appelle déjà aides à l'accouchement, alors que chez nous l'on parle d'hommes sages-femmes et que l'on a peine à s'imaginer que dans l'esprit de l'égalité des droits ce métier jusqu'à présent exclusivement féminin soit aussi pratiqué par des hommes.

L'Angleterre a déjà plus d'expérience en la matière puisque depuis cinq ans l'école de sages-femmes d'Istington à Londres forme des hommes sages-femmes.

La revue des sages-femmes anglaises a d'ailleurs publié une intéressante analyse à ce sujet. Il en ressort que la plupart des candidats avaient déjà exercé une profession soignante auparavant, certains avaient une position importante, d'autres étaient en fin de carrière. En cours de formation les hommes étaient doués dans certains domaines, les femmes dans d'autres. Un inconvénient résidait du fait que tous les élèves sagesfemmes hommes devaient constamment être chaperonnés par une femme

lors de leur travail auprès des parturientes, ce qui oblige à avoir plus de personnel.

La plupart des diplômés ont quitté la profession après leur formation, soit qu'il aient retrouvé leur fonction antérieure, soit qu'ils aient pris un poste de cadre, soit simplement qu'ils n'aient pas, en tant qu'homme, trouvé de poste de sage-femme. Un seul travaille depuis 1981 comme sage-femme dans le service qui l'a formé.

Cette situation pose les problèmes suivants:

Est-il vraiment utile d'engager les frais importants d'une formation de sage-femme pour les hommes s'ils n'exercent pas la profession après? Certains utilisent cette formation complémentaire comme tremplin pour obtenir des postes de cadres.

Trente-six pour cent des parturientes refusent catégoriquement d'être soignées par des «sages-hommes», alors que les autres acceptent leurs soins pendant Prise de position de l'Association suisse des sages-femmes sur la question de l'ouverture de la profession aux hommes

L'Association suisse des sages-femmes (ASSF) se fonde, comme base pour ce problème, sur la Constitution fédérale (art. 4 al. 2), selon laquelle les hommes et les femmes sont égaux en droits et également sur la loi fédérale sur la formation professionnelle du 19 avril 1978 dont l'article 9 stipule que toutes les formations professionnelles doivent être ouvertes aux deux sexes.

Les candidats masculins doivent donc être admis dans la mesure où ils réussissent les examens. L'acceptation dépend ensuite des conditions d'admission à remplir pour chaque école.

L'Association suisse des sages-femmes est en effet de l'avis que la formation d'hommes sages-femmes est mal adaptée aux besoins actuels. A ce sujet nous soumettons à votre réflexion les éléments suivants:

1. Une sage-femme a pendant tout le processus de la venue au monde d'un enfant - mais plus particulièrement pendant l'accouchement - un contact très étroit et intense avec la femme et son partenaire. Elle maintient pendant les phases de l'accouchement un contact corporel quasiment ininterrompu avec la mère en devenir par le biais des massages, des exercices de relaxation et par les modifications de la position d'accouchement. Nous sommes d'avis que par sa sensibilité féminine la sage-femme peut en partie s'identifier à la femme et la comprendre le mieux possible. Mais nous pensons aussi que le contact corporel entre un homme sage-femme et une parturiente est ressenti comme absolument déplacé par le partenaire. En définitive basons-nous sur l'histoire de la profession de sage-femme de laquelle il ressort distinctement que de tout temps les médecins durent, pour s'imposer afficher la plus grande des réserve, condition nécessaire pour être acceptés par les femmes. Jusqu'à aujourd'hui, par principe, cette condition n'a changé en rien. L'on doit encore mentionner à ce sujet que le relation «médecin-parturiente» se doit d'être ponctuelle, courte et axée exclusivement sur l'aspect médical et technique.

- 2. Un élève homme sage-femme devrait prévoir de grosses difficultés dans la plupart des places de stage où il devra se faire accepter non seulement de ses collègues de travail mais encore des femmes et de leur partenaire.
- 3. Le problème de la discrimination devra être surmonté par l'homme sagefemme diplômé à chaque changement de place.

Fondés sur ce qui précède, nous sommes de l'avis que la formation d'hommes sages-femmes ne présente que très peu d'intérêt, non seulement face à la parturiente et à son partenaire mais encore pour notre profession et les candidats.

Extrait, pour votre information, du Bulletin des médecins suisses du 29 août 1984. France: Homme sage-femme Monsieur Yves Monoyer, un Rémois de 28 ans, est devenu le premier homme collègue à part entière des sages-femmes de la clinique Courlancy, à Reims. Comme ses collègues, il arbore la blouse rose de rigueur. Aux dires de l'intéressé, l'accueil qui lui a été réservé a été excellent aussi bien de la part de ses consœurs que des parturientes. La plus grande difficulté a été de savoir comment le désigner. Ce fut un accouchement difficile. On pencha un moment pour le terme, plutôt neutre, de maïeuticien pour envisager ensuite celui de parturologue. Ce vocable aurait eu le mérite de s'appliquer indifféremment aux professionnels des deux sexes. La corporation, attachée aux traditions, ne l'a pas entendu de cette oreille. Après avoir écarté le vocable d'accoucheur, on a opté finalement pour la terminologie antinomique d'homme sage Temme.

Un peu folles ses sages-femmes? Que les grammairiens qui s'obstinent à nous imposer des «Madame le ministre» ou «le compositeur Germaine Taillefer ...» leur lancent la première pierre!

En guise de conclusion provisoire:

Voilà! Le débat est lancé, chez nous aussi en Suisse; il serait intéressant de savoir ce que chacun d'entre vous en pense. Nous attendons vos réactions à la rédaction du journal. Nous ferons paraître les plus significatives dans le courrier des lecteurs (qui ne paraît jamais faute de correspondants). Reste à se de-

mander si les mentalités évoluant, l'homme sage-femme ne sera pas très bien accepté d'ici quelques années. Du point de vue de nos conditions socio-professionnelles, l'homme étant généralement mieux payé que la femme, une présence masculine dans la profession

ne pourrait-elle pas réaliser un phénomène d'aspiration des salaires par le haut? Cet aspect du problème présente un certain intérêt! Il faudra des années pour épuiser ce débat et en définitive n'est-ce pas seul l'avis des parturientes qui compte?

Hélène Grand

Le pain contre les excès de graisse

Consommer de façon générale moins de graisse; augmenter la proportion de graisses végétales à haute teneur d'acides gras essentiels; absorber davantage d'aliments contenant des matières fibreuses et de l'amidon: telles sont les conclusions d'une recherche approfondie de la F.A.O. (Organisation mondial de la santé) sur le rapport du cholestérol avec les maladies de la circulation. Notre pain quotidien répond de façon optimale à ces exigences.

Les graisses et autres substances analogues sont largement répandues dans le monde végétal et animal, et indispensables à notre santé. Elles nous fournissent de l'énergie, rassasient vite et servent de supports à des vitamines non grasses (A, D, E, K). Les graisses alimentaires naturelles se trouvent principalement dans les glycérides et les acides gras - dont les uns sont dits saturés et les autres non saturés. Les graisses animales (beurre compris) contiennent surtout des acides gras saturés, les huiles végétales des non saturés. Quant aux substances analogues aux graisses, ce sont notamment les stérols (par exemple le cholestérol) et les lipides.

Avantages et dangers

Etant emmagasinés dans l'organisme, les graisses nous servent en tout temps de «réserves d'énergie»; on parle dans ces cas de graisses de dépôt. De plus, les substances grasses jouent un rôle important en tant qu'éléments constitutifs des cellules. Mais, d'un autre côte, on sait qu'une consommation exagérée de matières grasses provoque des dépôts de cholestérol et une constriction des vaisseaux sanguins.

Or, on doit constater que l'absorption moyenne de matières grasses du Suisse (143 grammes par jour) est beaucoup trop élevée, et continue à augmenter (41% de cette consommation proviennent des graisses, huiles et beurre, 23% de la viande et des charcuteries, 21% du lait et des produits lactés, et seulement 15% des autres aliments). Il en est de même de la consommation de cholestérol. Longtemps, la théorie d'un rap-



port entre cholestérol et infarctus du myocarde a été contestée; mais récemment, une vaste enquête du «National Heart, Lung and Blood Institute», aux Etats-Unis, a confirmé très nettement la relation entre apports de graisse exagérés et maladies cardio-vasculaires. Une recherche polonaise, de son côté a abouti aux mêmes conclusions.

Le pain est pauvre en graisses

Contrairement à d'autres aliments fournisseurs de protéines et de calories, le pain est pauvre en graisses et, dès lors, facile à digérer. Par exemple, les grains de seigle et de froment ne contiennent qu'environ 1,5 à 2 pour cent de graisse, qui se trouvent surtout dans le germe, mais aussi dans la farine et la balle. Du point de vue de la physiologie alimentaire, le pain présente l'avantage d'un rapport protéines - graisses bien équilibré. Pour un gramme de protéines, dans le pain, il y a 0,14 grammes de graisse seulement, alors que dans le fromage à pâte dure, par exemple, il y en a 1,11 grammes, et dans la saucisse non moins de 2,77 grammes. Il faut encore considérer ceci: des acides gras contenus dans le pain, 84% sont des acides non saturés, qui du point de vue médical sont plus sains. La pauvreté du pain en graisses incite donc toujours davantage à introduire en diététique, et cela avec succès, cet aliment de base.

wenn es brennt...











Bepanthen = Trade Mark

(Bepanthen) Salbe

79-123

(Bepanthen) Roche enthält das heilungsfördernde Panthenol.

Haben Sie diese Wundsalbe in Ihrer Hausapotheke?



F. Hoffmann-La Roche & Co. A.G., Basel